

Le 03 avril 2026 à 14 h 00

Au siège social 17 avenue Henri Barbusse 93150 Le Blanc Mesnil

*Certifié
à l'origine
K. Vijitharan*

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire

En date du 03 avril 2026

Les actionnaires de la société A ONE, au capital de 5.000 euros, inscrite au R.C.S. de Bobigny sous le numéro n° 822 556 536, et ayant son siège social 17 avenue Henri Barbusse 93150 Le Blanc Mesnil a tenu une Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la présidence.

Sont présents :

Monsieur SINNARASA Mohanarajan, né le 26 mai 1981 à Point Pedro au Sri Lanka, de nationalité Sri Lankaise, demeurant au 10 rue Emile Bident 93150 Le Blanc Mesnil.

Monsieur KANDIAH Vijitharaj, né le 05 octobre 1979 à Jaffna au Sri Lanka de nationalité Sri Lankaise, demeurant au 699/8A Point Pedro Road Nallur, Jaffna, Sri Lanka.

Total 100 actions

Les actionnaires étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et en conséquence est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur SINNARASA Mohanarajan préside la réunion en sa qualité de Président.

Le Président rappelle que les actionnaires sont présents à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président,
- Désignation du nouveau Président,

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation,
- Le rapport de la présidence,
- Le texte des résolutions proposées.

Il précise que tous les documents prescrits par le Code de commerce, et qu'il énumère, ont été adressés aux actionnaires et tenus à sa disposition au siège social, dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée sur la demande des actionnaires, leur donne acte de leurs déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la présidence.

K.V. S.M.

Première résolution – Démission du Président

Le président présente à l'assemblée la lettre de démission de **Monsieur SINNARASA Mohanarajan**, de ses fonctions de Président à compter de ce jour.

L'assemblée prend acte de la démission du Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution – Nomination du nouveau Président

Les actionnaires décident de nommer **Monsieur KANDIAH Vijitharaj** aux fonctions de Président à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Le Blanc Mesnil, en quatre exemplaires originaux de deux pages, le 03 avril 2026

Monsieur SINNARASA Mohanarajan

S. MOHANARAJAN

Monsieur KANDIAH Vijitharaj

K. Vijitharaj

K.V

² S.M